

Les mots pour le dire. Analyse d'un corpus de presse canadienne française sur le génocide arménien (1915-1920)

Joceline Chabot¹, Sylvia Kasparian², Philippe Desjardins²

¹Département d'histoire et de géographie, Université de Moncton, Canada

²Laboratoire d'Analyse de Données Textuelles, Université de Moncton, Canada

Abstract

This paper presents preliminary results of ongoing research into the journalistic discourse concerning the Armenian genocide in the Canadian French-language press from 1915 to 1920. Based on an analysis of 185 newspaper articles, we seek to understand the representation of this crime in the media. Because of the complexity of the event, we have focused our analysis around two crucial notions, the ways in which the genocide was qualified and named. The use of computer analysis of the data allows us to illuminate the terms used to inscribe the genocide in journalistic space. We interpret the results of the computer analysis in the light of the historical context in order to verify the hypothesis that contemporaries understood the radical novelty of the genocide.

Résumé

Cette communication présente les résultats préliminaires d'une recherche sur le récit médiatique du génocide arménien dans la presse canadienne française de 1915 à 1920. À partir de l'analyse d'un corpus de 185 articles, nous avons cherché à cerner la représentation du crime dans les journaux de l'époque. Compte tenu de la complexité du phénomène génocidaire, nous avons concentré notre analyse autour de deux notions particulièrement importantes à savoir la qualification et la dénomination du crime. Le recours aux outils informatisés d'analyse de données textuelles devrait nous permettre de rendre visible les termes par lesquels le génocide s'est inscrit dans l'espace médiatique. Les résultats de cette analyse seront interprétés à la lumière du contexte historique de façon à vérifier l'hypothèse selon laquelle les contemporains ont perçu la nouveauté radicale des événements.

Mots-clés : génocide, presse, arménien, analyse thématique, représentation, distance lexicale, évolution chronologique, Sphinx, Hyperbase, analyse factorielle de correspondance.

1. Un crime sans nom

1.1. Un bref rappel historique

La Première Guerre mondiale est aujourd'hui perçue par les spécialistes comme la matrice des violences du XXe siècle (Bartov, 1996 ; Becker et Rousso, 2002). La Grande Guerre constitue pour les soldats et les populations civiles l'expérience traumatique de la mort de masse avec plus de huit millions de victimes (Audoin-Rouzeau et Becker, 2000). C'est dans ce contexte que se situe ce que plusieurs spécialistes considèrent comme le premier génocide du XXe siècle, celui des Arméniens de l'Empire Ottoman (Dadrian, 1996 ; Hovannisian, 1992 ; Ternon, 1995). Rappelons brièvement les faits. En 1915-1916, les autorités turques déportent et massacrent entre 800 000 et un million et demi d'Arméniens, ces tueries se poursuivront de manière sporadique jusqu'aux débuts des années vingt. Ce qu'on désigne alors par l'expression « le massacre des Arméniens » retient l'attention des pouvoirs publics

qui dénoncent les autorités ottomanes responsables de ce nouveau crime commis contre la population arménienne de l'Empire. Le 24 mai 1915, les Alliées – la France, la Grande-Bretagne et la Russie – n'hésitent pas à accuser le gouvernement turc de « crime contre l'humanité et la civilisation » et promettent de punir les coupables (Chaliand et Ternon, 1991 ; Garibian, 2003). Pourtant, au lendemain du conflit alors que la Turquie alliée de l'Allemagne est défaite, la promesse des vainqueurs de châtier les criminels reste lettre morte et le massacre de la population arménienne tombe peu à peu dans l'oubli. À compter de 1923 et jusqu'à aujourd'hui, la République turque instaurée par Mustapha Kemal se construit sur le déni du crime commis contre les Arméniens durant la Première Guerre mondiale. C'est ainsi qu'il est possible d'affirmer que le génocide des Arméniens demeure non reconnu par l'État turc et une partie de la communauté internationale.

1.2. Concepts et réalité

Si dans le champ politique, la nature des événements de 1915-1916 constitue un sujet de controverse, dans le champ scientifique, son caractère génocidaire s'affirme au fur et à mesure des avancées de la recherche. Or, l'emploi du terme de génocide pour qualifier le crime commis contre les Arméniens constitue un anachronisme et demande un minimum d'explications si l'on veut qu'il nous permette de comprendre les événements passés dans leur complexité historique. C'est en 1944, que Raphael Lemkin, un juriste polonais, forge le concept de génocide afin de qualifier l'extermination des Juifs d'Europe par l'Allemagne nazie. Toutefois, il faut attendre en 1948 la Convention sur la prévention et la répression des crimes de génocide pour que la notion juridique de ce crime soit clairement établie et acceptée par la communauté internationale. La Convention précise que le crime de génocide est défini comme des actes commis dans l'intention de détruire en tout ou en partie un groupe comme tel (Charny, 2001 ; Gutman et Rieff, 2002). Rapidement après sa création, les communautés arméniennes revendiquent le terme de génocide pour qualifier et définir la catastrophe qui les a frappées durant la Grande Guerre. Dès lors, s'engage une longue bataille politique et juridique pour la reconnaissance du génocide arménien. Aujourd'hui, de nombreux spécialistes ainsi que plusieurs États ont reconnu la nature génocidaire du massacre des Arméniens. Précisons que du point de vue méthodologique, il est tout à fait justifié de recourir à des termes forgés postérieurement pour décrire un événement historique à la condition bien sûr d'en préciser le sens et l'usage (Becker, 2003).

À l'évidence, les contemporains des événements de 1915-1916 ne possédaient pas un concept universellement reconnu et utilisé pour définir le crime perpétré contre les Arméniens. Pourtant, dès l'entrée en guerre de l'Empire Ottoman en novembre 1914 aux côtés des empires centraux – Allemagne et Autriche-Hongrie – les Alliés sont conscients que les Arméniens courent un danger (Becker, 2003). Les événements du printemps suivant ne tardent pas à leur donner raison. Les tueries qui se déroulent alors aux confins de l'Asie mineure font l'objet des premiers articles dans les journaux français, anglais mais également canadiens. Il est alors question de « massacres », d'« atrocités », de « déportation » des Arméniens et ces crimes sont bien souvent associés à ceux commis par les Allemands sur le front ouest. Dans les médias soumis rapidement aux exigences des politiques de censure et de propagande, les journalistes assimilent facilement les troupes allemandes et leurs alliés turcs dans une même représentation sanguinaire. Toutefois, dans le cas des crimes commis par les Turcs, les contemporains semblent conscients qu'il se passe quelque chose de plus (Becker, 2003). Autrement dit, ils semblent avoir perçu la « nouveauté radicale des événements » (Bruneteau, 2004). Actuellement, aucune étude exhaustive du récit du génocide des Arméniens dans la presse canadienne ne nous permet de vérifier l'hypothèse selon laquelle les

contemporains ont pris la mesure de la nature radicale des événements qui se déroulent en Turquie. En revanche, des recherches ciblées confirment l'intérêt d'une étude des médias dans le cadre de la connaissance et la reconnaissance des phénomènes génocidaires (Chabot et Godin, 2006 ; Diran, 1985). Dans le cas qui nous intéresse, à savoir un génocide non reconnu par une partie de la communauté internationale et la Turquie, l'étude du récit médiatique informe des faits mais peut également participer à la connaissance historique du crime.

À partir d'une étude diachronique qui tient compte de l'évolution du récit dans le temps, notre communication interroge la représentation du crime dans les médias canadiens de langue française de 1915 jusqu'à la fin de 1920. Plus précisément, notre objectif est de rendre visible les termes par lesquels le génocide des Arméniens s'est inscrit dans l'espace médiatique. Compte tenu de la complexité du phénomène génocidaire, il n'est pas question ici d'en explorer toutes les dimensions. Notre analyse sera concentrée autour de deux notions importantes à savoir la *dénomination* et la *qualification* du crime. Autrement dit, comment le récit médiatique a nommé et qualifié le crime commis contre les Arméniens ? Les termes utilisés dans le récit médiatique traduisent-ils une représentation de la violence radicale des événements en cours ? En effet, la connaissance des phénomènes génocidaires présente un défi majeur pour les chercheurs parce que ces crimes procèdent d'un changement dans la nature même des violences infligées aux populations civiles (Ginsburg, 2001). Afin de répondre à ces questions nous entendons croiser les méthodes propres à l'analyse du discours en linguistique et à l'histoire.

2. Présentation du corpus et méthodologie

Notre corpus est constitué d'articles tirés de sept quotidiens canadiens de langue française sur une période de cinq ans, de 1915 à 1920. Ces journaux sont *L'Action catholique*, *Le Canada*, *Le Devoir*, *Le Droit*, *L'Événement*, *La Patrie*, et *La Presse*. La période retenue correspond aux premiers articles parus dans les journaux et couvrent les cinq années suivantes afin de suivre l'évolution du récit des événements des premiers massacres jusqu'aux lendemains de la rédaction des Traités de Paix. Toutefois, compte tenu du temps qui nous était imparti, nous n'avons pas dépouillé systématiquement les sept journaux. Pour constituer notre corpus, nous avons eu recours aux deux volumes publiés par le Comité national arménien du Canada intitulés *Le Génocide arménien dans la presse canadienne* [CNA, 1985]. Ces deux ouvrages reproduisent fidèlement les articles parus dans les journaux de l'époque. Cependant, le travail effectué par le Comité ne prétend pas à l'exhaustivité. Les articles ont été sélectionnés de manière aléatoire mais le Comité a souhaité que cette sélection soit représentative de l'ensemble des articles publiés. Or, il fallait nous interroger sur l'objectivité de cette sélection par le CNA qui défend la cause arménienne au Canada. Le CNA avait-il retenu les seuls articles favorables à sa cause ? Conscients des limites de notre premier corpus, nous avons voulu l'enrichir et le valider en dépouillant systématiquement deux quotidiens, *La Presse* et *Le Devoir*, particulièrement importants par leur influence politique et leur représentativité du point de vue du lectorat. À la lumière de ce dépouillement, nous sommes en mesure de constater que la sélection effectuée par le CNA n'a pas cherché à conserver les seuls articles favorables à la cause arménienne. Par ailleurs, précisons que si le nombre d'articles tirés de ces deux journaux pèse plus lourd dans notre corpus, nous considérons que cela est sans effet dans cette première phase de l'analyse qui ne considère que l'ensemble des articles des journaux mais qui tient compte de leur chronologie.

Précisons d'emblée que les quotidiens sélectionnés sont représentatifs du paysage médiatique canadien français de l'époque et ce à plusieurs titres. D'abord, leur tirage quotidien global

évalué à 196 703 exemplaires représente plus du tiers du tirage total de tous les quotidiens de la province de Québec qui se situe, en 1914, à 518 720 exemplaires (de Bonville, 1988). Le plus important en terme de tirage est sans conteste *La Presse*, quotidien montréalais fondé en 1884 qui, en 1913, tire à 121 085 exemplaires. Ensuite, il faut préciser que ces sept journaux couvrent la majorité des courants politiques présents sur la scène québécoise et canadienne au début du siècle. De *L'Action catholique*, journal « apolitique » fortement lié au clergé catholique, en passant par *Le Devoir*, nationaliste, pancanadien et anti-impérialiste britannique, jusqu'à *La Patrie*, de tendance libérale modérée, aucun courant majeur de l'opinion publique n'est oublié. Finalement, leur lectorat est aussi diversifié, si *Le Devoir* s'adresse à l'élite cultivée, *La Presse* vise davantage les milieux populaires et ouvriers. Quant à la provenance des informations diffusées par les journaux canadiens en temps de guerre, il ne peut être question ici d'en analyser le contexte. Nous renvoyons le lecteur aux nombreux ouvrages et articles qui traitent de la question (Audoin-Rouzeau, 1990 ; Buitenhuis, 1987 ; Goldfarb Marquis, 1978). Cependant, il faut tout de même être conscient du fait qu'au moment où la nouvelle arrive dans les salles de presse des journaux canadiens, elle a déjà passé par les filtres de la censure en Europe et au Canada et qu'elle doit encore subir certaines modifications en fonction des besoins et des choix éditoriaux des directions journalistiques (Coutard, 1999). Autrement dit, dans le contexte de la mise en place des lois sur la propagande et la censure, la nouvelle livrée par les journaux est nécessairement partielle et orientée en fonction des contraintes de sa production et de sa diffusion. Il est clair que la majorité des articles de notre corpus relève de la nouvelle en provenance des grandes agences de presse mais les journaux canadiens ont également publié des articles d'analyse et d'opinion qui nous renseignent sur l'orientation éditoriale du journal par rapport à ces événements. Malgré les limites de l'information en temps de guerre, l'analyse du récit du génocide des Arméniens demeure pertinente afin de comprendre la manière dont les journaux ont élaboré une représentation des événements.

Nous avons ainsi obtenu un corpus composé d'environ 40 000 mots et de 185 articles. Or, compte tenu de ce que nous avons précisé sur la constitution de notre corpus, les articles de *La Presse* (68 articles) et du *Devoir* (61 articles) sont les plus nombreux (tableau 1).

	1915	1916	1917	1918	1919	1920	Total
La Presse	18	5	1	8	18	18	68
Le Devoir	24	5	3	4	10	15	61
l'Action Catholique	8	2	0	1	2	2	15
Le Droit	4	0	0	0	0	0	4
Le Canada	8	0	2	4	0	10	24
La Patrie	4	0	0	0	0	0	4
L'Événement	9	0	0	0	0	0	9
Total	75	12	6	17	30	45	185

Tableau 1. Distribution des articles par année et par journal

En ce qui concerne la distribution par année, on note d'emblée que 1915 est l'année durant laquelle le nombre d'articles est le plus élevé avec 75 articles sur un total de 185, soit 40.5% du corpus. En revanche, les années 1916-1917 et 1918 enregistrent une baisse substantielle du

nombre d'articles. Surtout, 1917 est l'année où l'on compte le moins d'articles sur ces événements avec 6 articles, soit 3.2% du total. Il est bon de rappeler que même si la sélection effectuée par le CNA est aléatoire, le dépouillement systématique de *La Presse* et du *Devoir* confirme cette tendance. En 1919 et 1920, le nombre d'articles est à la hausse avec 75 articles pour les deux années (40,5%). Suite à ces résultats, quelques remarques s'imposent : d'abord, il n'est guère surprenant que l'année 1915 soit celle où l'on retrouve le plus d'articles sur le génocide. En effet, les journaux d'information s'intéressent d'abord et avant tout à l'actualité, à la « nouvelle ». 1915 constitue le moment fort de la destruction de la population arménienne, il en est donc abondamment question dans les journaux. En revanche, 1916 marque un recul difficilement explicable compte tenu du fait que la déportation des Arméniens se poursuit durant cette période. Nous ne pouvons émettre que des hypothèses. Par exemple, les informations en provenance de l'Asie mineure se sont peut-être raréfiées ou alors d'autres événements ont retenu l'attention des sélectionneurs de nouvelles. Ensuite, l'année suivante est celle qui compte le moins d'articles. Cela s'explique sans doute par le fait qu'en 1917 les massacres ont diminué d'intensité et ne font plus l'actualité. Année de transition puisque, déjà, en 1918 le nombre d'articles est en hausse. Finalement, les années 1919-1920 relancent la question arménienne dans l'actualité. En effet, les traités de paix qui sont négociés en 1919 et, particulièrement, celui de Sèvres qui doit régler l'avenir de l'Empire Ottoman pose le problème du sort des Arméniens victimes des autorités turques. Par ailleurs, la reprise des hostilités sur le front turc en 1920 est marquée par le massacre sporadique de la population civile arménienne encore présente dans la région. À n'en pas douter, la conjoncture événementielle détermine en grande partie la place accordée au récit médiatique des événements tragiques qui ont frappé la population arménienne durant cette période.

3. Analyse du corpus

En ce qui concerne l'analyse exploratoire et descriptive de notre corpus, nous avons utilisé les logiciels d'analyse de données textuelles Hyperbase¹ et Sphinx² qui nous ont permis en combinant l'analyse qualitative et quantitative d'avoir le portrait fidèle de la *dénomination* ainsi que de la *qualification* de ce premier génocide du XX^e siècle dans la presse canadienne française.

3.1. Analyse de la distance lexicale

Une première analyse avec Hyperbase de la distance lexicale entre les textes nous donne la figure 1, ci-dessous (analyse arborée selon la méthode Luong). En considérant la présence ou l'absence des mots dans chaque texte, cette analyse proposée par Etienne Brunet permet de donner un aperçu global de la connexion lexicale entre les textes : textes qui se rapprochent ou s'éloignent au niveau du contenu. Le calcul de la distance lexicale est basé dans notre cas sur le chi² et le calcul sur N (des occurrences).

¹ Logiciel développé par Étienne Brunet, page web : <http://ancilla.unice.fr/~brunet/pub/logiciels.html>

² Logiciel développé par Jean Moscarola et Yves Baulac, page web : <http://www.lesphinx-developpement.fr>

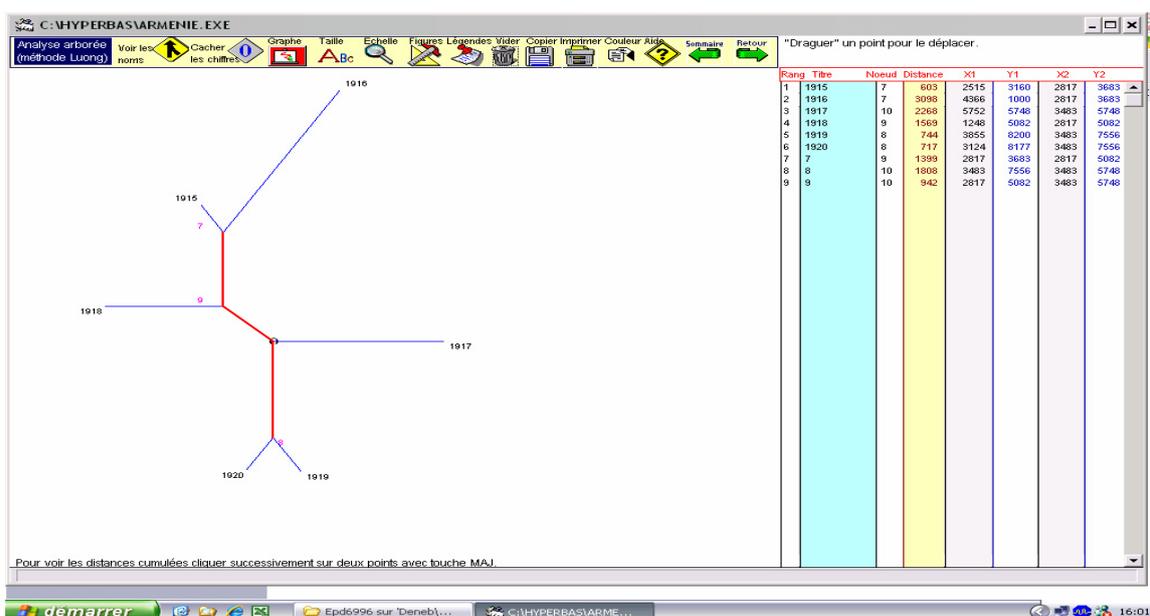


Figure 1. Représentation radiale de l'Analyse arborée (méthode Luong) de la distance lexicale

Cette analyse montre que 1917 est une date charnière, une année de transition alors que 1915-1916 sont à une extrémité du graphique et 1919-1920 à l'autre. On remarque qu'il y a une évolution chronologique dans les informations transmises concernant le génocide et que deux mondes lexicaux diamétralement opposés caractérisent 1915-1916 et 1919-1920. Comme nous le verrons plus loin, le premier pôle renvoie à la description des actes qui fondent les événements, tandis que le second reflète surtout le discours politique entourant les négociations de paix avec la Turquie.

3.2. Analyse de l'évolution chronologique du lexique

Dans ce corpus de type chronologique, l'analyse de la corrélation avec Hyperbase permet de calculer le coefficient de corrélation en comparant pour chaque mot les valeurs de l'écart réduit au rang de chaque élément. Le résultat de cette analyse nous donne les mots qui sont chronologiquement de plus en plus et de moins en moins utilisés (cf. extrait des résultats ci-dessous).

Évolution Chronologique					
Mots en progression			Mots en régression		
Mot	Fréquence	Coefficient	Mot	Fréquence	Coefficient
alliées	18	0,900	assassinat	5	-0,794
alliés	94	0,890	assassinés	5	-0,794
armistice	11	0,931	corps	16	-0,840
commission	12	0,997	déportation	7	-0,912
conférence	35	0,882	extermination	14	-0,915
intention	7	0,847	exterminer	9	-0,896
république	13	0,777	horreur	9	-0,861
traité	46	0,910	horreurs	19	-0,814
violence	5	0,892	massacres	73	-0,820
territoire	25	0,836	persécutions	13	0,880

Tableau 2. Extrait, évolution chronologique du lexique

En examinant les résultats de l'évolution chronologique du lexique avec Hyperbase (Extrait tableau 2), on remarque que les termes « assassinat », « corps », « déportation », « extermination », « horreur », « massacres », « persécutions » sont en régression au profit des termes « alliées », « armistice », « commission », « conférence », « intention », « république », « traité », « violence », « territoire », confirmant l'évolution du discours et de la représentation du crime. En effet, en 1915 et 1916, le récit journalistique du génocide arménien fait d'abord état des faits dévoilant le crime dans toute son ampleur et son horreur. Alors qu'en 1919 et 1920, le discours acquiert un caractère politique relatif aux traités de paix. Il est donc question de conférence de paix, de commission ou du sort de la future république d'Arménie. On notera également que le caractère intentionnel des crimes commis est davantage discuté durant cette période en référence sans doute aux commissions et aux tribunaux mis en place pour juger les coupables.

3.3. Analyse thématique de la dénomination et la qualification du crime

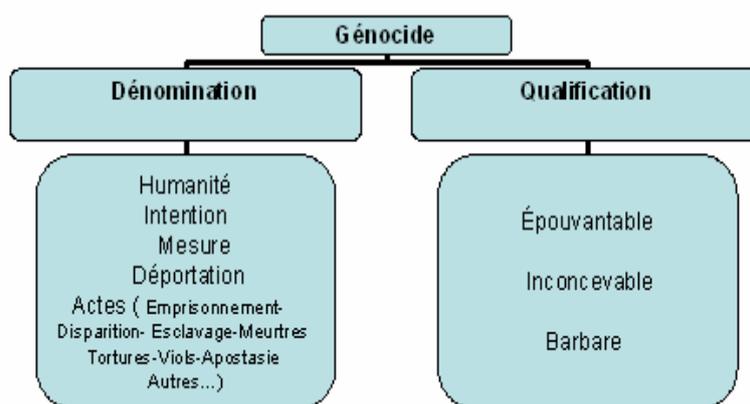
Afin d'affiner l'analyse autour de la *dénomination* et la *qualification* du génocide, nous avons sélectionné dans le dictionnaire des mots du corpus un certain nombre de termes que nous avons regroupés par thèmes. Les thématiques retenues, ainsi que les termes qu'elles regroupent, renvoient soit à la *dénomination* du crime, soit à sa *qualification*. Le tableau 3, ci-dessous, présente l'ensemble des thèmes retenus ainsi que des extraits de citations du corpus et des exemples des termes qu'on y retrouve.

Synthèse de l'analyse thématique		
Dénomination		
Thèmes	Verbatim (extraits)	Termes (exemples)
Intention	<i>[...] une extermination délibérée d'un peuple dont les Turcs étaient jaloux</i> <i>[...] les massacres étaient prémédités avec l'intention de la part de leurs instigateurs, le Comité de l'Union et du Progrès</i>	arbitraires, actes, système, attentats, complot, délibéré, délibérée, intentions
Mesure	<i>Les mesures de déportation commencèrent par l'arrestation de plusieurs milliers d'hommes</i>	mesures, traitement, traitements, subit
Autres actes	<i>[...] ceux qui ne sont pas tués par les Turcs meurent de faim ou de soif</i> <i>[...] leurs cadavres furent mutilés et dispersés sans pitié</i>	traquer, tyranniser, affamés, incendiés, blessés
Déportation	<i>Ils comprennent les massacres en masse et les déportations en masse faites sous le prétexte d'évacuation forcé</i>	réfugié, déporté, expulsé, dépeuplés, évacuations
Disparition	<i>Les plus jeunes femmes arméniennes sont enlevées et conduites aux harems turcs</i>	disparu, enlevés
Emprisonnement	<i>[...] 400 arméniens ont été arrêtés et on ne sait rien de leur sort</i>	internés, arrêté, prisonniers, condamnés
Esclavage	<i>On massacre les hommes pour envoyer ensuite les femmes et les enfants en esclavage</i>	esclaves, esclavage
Humanité	<i>[...] violation flagrante des droits les plus sacrés de l'humanité</i>	humanité
Meurtres	<i>Il assista à des exécutions en masse d'innocents</i>	assassiner, tués, exécutés, crimes
Torture	<i>L'évêque de Sivas a été chaussé de fers rouges par le maréchal-ferrant</i>	bourreaux, ferré, supplices
Viols	<i>[...] des femmes violées et déshonorées</i>	déshonorées, violées, outragées
Apostasie	<i>[...] au moins un million ont été tués ou convertis de force à l'Islamisme</i>	convertis, apostat, profanée, abjuration

Qualification		
Thèmes	Verbatim (extraits)	Termes (exemples)
Barbare	<i>Nouveaux témoignages sur la barbarie des Jeunes-turcs</i> <i>Des scènes de Carnage horribles ont lieu dans l'intérieur de la Turquie</i>	fureur, atrocité, cruel, monstre, sanguinaire, sauvages
Épouvantable	<i>Les derniers massacres des arméniens surpassent en horreur tout ce qui s'est vu</i> <i>On vient de recevoir ici un épouvantable récit des massacres d'Arménie</i>	effrayant, terrible, insupportable, abominable
Massacres	<i>Plus d'un demi-million furent massacrés ou déportés</i> <i>Le peuple arménien livré sans défenses au massacre sans merci</i>	massacreurs, massacré
Inconcevable	<i>[...] les Arméniens ont été soumis à des supplices indescriptibles</i> <i>[...] ce que les gens en savent est inconcevable</i>	indicible, indescriptible, invraisemblables, incroyables
Nombre	<i>Il y en a au moins un million qui ont été tués</i>	millions, hécatombe, considérable
Moyens de tuer	<i>Ceux qui essayaient la moindre résistance étaient étranglés sans pitié</i> <i>[...] fit massacrer les hommes et noyer dans l'Euphrate les femmes et les enfants</i>	décapités, embrochées, égorgés, immolé, noyées
Armes	<i>Ceux qui respiraient encore furent achevés à coups de battonnette et à coups de couteau</i> <i>Les femmes et les enfants, a-t-il dit, ont été chassés dans le désert d'Arabie à coups de fouets par les Turcs</i>	yatagan, sabre, haches, carabine, fouet
Souffrance	<i>Les Arméniens sont en grande détresse</i> <i>Afin de pallier quelque peu aux souffrances des Arméniens</i>	malheureux, désespéré, misérable, abandon
Victimes	<i>[...] les femmes et les enfants furent brûlés vifs</i> <i>[...] victimes innocentes de la fureur turque</i>	orphelins, vieillards, femmes, victimes
Extermination	<i>Ce n'est ni plus ni moins que l'annihilation de tout un peuple</i> <i>L'extermination violente et systématique du peuple arménien a été poursuivie</i>	décimé, supprimer, annihiler, anéanti

Tableau 3. Synthèse de l'analyse thématique

La figure 2, ci-dessous, représente les réseaux sémantiques reliés aux deux mots pôles *dénomination* et *qualification*.

Figure 2. Réseaux sémantiques des deux mots pôles, *Dénomination* et *Qualification*

À l'instar de ce qu'affirme l'auteur du rapport Whitaker soumis à l'ONU en 1985, nous retenons que le génocide constitue un crime contre l'humanité aggravée [Nations unies, 1985]. Dans cette perspective, il est clair que les actes compris dans la définition du crime contre l'humanité sont également inclus dans celle du crime de génocide. C'est ainsi que le meurtre, le viol, la déportation, la torture, l'esclavage, la privation grave de liberté physique,

la destruction de l'identité du groupe ou les autres actes inhumains analogues lorsqu'ils sont conduits dans le cadre d'une attaque systématique contre une population civile constituent un crime contre l'humanité selon la définition adoptée par la Charte du Tribunal militaire international de Nuremberg (1945) et par la Cour pénale internationale permanente de l'ONU (1998). Peu ou prou, ces catégories se retrouvent dans les thèmes qui regroupent les mots compris dans notre corpus. À l'évidence, ils participent d'une dénomination du crime. C'est d'ailleurs pourquoi nous avons retenu le thème et le terme « humanité » qui, dans notre corpus, renvoie à la notion de crime contre les droits humains. Toutefois, la définition du génocide tel que l'exprime le texte de la Convention de 1948 précise que ces actes doivent être commis dans l'intention de détruire en tout ou en partie un groupe comme tel. L'intention est donc centrale dans la reconnaissance du génocide. Comme on peut le constater, dans notre corpus une série de mots regroupés sous les thèmes « Intention » et « Mesure » exprime le caractère intentionnel mais aussi délibéré et systématique des décisions prises au plus haut niveau du gouvernement turc.

Quant à la qualification, elle est illustrée par une série de mots regroupés sous les thèmes d'« épouvantable », d'« inconcevable », de « barbare », de « massacres », d'« extermination » et de « nombre ». Deux remarques s'imposent. Premièrement, les termes ici regroupés illustrent le caractère proprement effrayant, monstrueux et horrible du crime mais également la violence exterminatrice de masse qui l'accompagne. Or, cette qualification peut s'appliquer à d'autres crimes que le génocide et, en ce sens, il est clair que la qualification ne peut à elle seule le définir. En revanche, elle participe de sa connaissance notamment en ce qui concerne le changement de nature des violences subies par les victimes. Deuxièmement, bien que ne relevant pas directement de la qualification du crime, nous ne pouvons ignorer les « armes » et les « moyens de tuer ». Les mots tels : sabres, fouets, hache, décapités, immolés, égorgés évoquent concrètement les outils mais aussi la manière d'infliger la souffrance et la mort aux victimes, c'est pourquoi nous avons également retenus ces deux derniers thèmes. Quant à « Apostasie », nous l'avons retenu en référence aux nombreux exemples signalés de conversions forcées, de massacre de chrétiens ou de destructions des biens de l'Église arménienne. À l'instar de la langue, la religion chrétienne est au cœur de la culture arménienne et sa destruction est liée à l'annihilation du peuple arménien.

3.4. Analyse des thématiques en fonction des années : analyse factorielle de correspondance

Le croisement des thématiques avec la variable année nous donne le tableau de contingence suivant :

MOTS / CAT	1915	1916	1917	1918	1919	1920	TOTAL
#massacres	159	26	6	26	26	47	290
#déportation	134	27	11	16	13	16	217
#nombre	106	13	2	15	24	29	189
#Autres_actes	92	21	5	13	37	18	186
#Victimes	120	29	1	6	11	8	175
#barbare	101	21	4	12	12	17	167
#extermination	84	11	1	14	11	27	148
#apostasie	67	10	4	7	12	14	114
#meurtres	51	9	1	11	24	5	101
#souffrance	53	8	5	4	12	12	94
#Épouvantable	42	12	1	4	5	7	71
#Moyens_de_tuer	50	11	0	1	2	4	68
#mesure	23	7	3	3	8	21	65
#Intention	28	6	2	3	9	14	62
#emprisonnement	36	7	0	4	3	1	51
#armes	30	2	0	1	2	0	35
#inconcevable	16	1	0	2	9	0	28
#torture	8	4	0	0	1	1	14
#humanité	7	0	1	0	1	0	9
#esclavage	7	0	0	1	0	0	8
#Disparition	5	0	0	0	2	0	7
#viols	3	2	0	0	0	0	5
TOTAL	1222	227	47	143	224	241	2104

Tableau 4. Tableau de contingence des thématiques x années

Ce tableau a été soumis à l'Analyse Factorielle de Correspondance et nous donne la figure suivante :

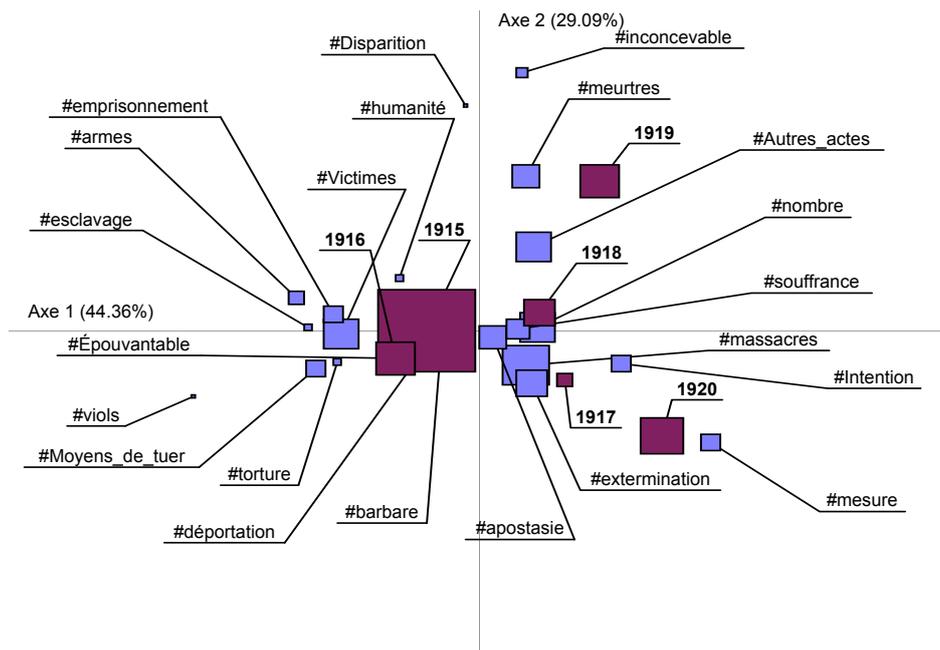


Figure 3. AFC des thématiques selon les années

Le premier axe qui explique plus de 44% de l'information comprise dans le tableau sépare les années 1915-1916 des autres années. Au groupe 1915-1916 sont associées les thématiques reliées surtout à la description de l'acte (torture, esclavage, déportation, emprisonnement, moyens de tuer, armes utilisées, viols) et à sa qualification (barbare, épouvantable), tandis que les autres années se caractérisent par l'exposition de l'état des victimes (souffrance, autres actes inhumains), du caractère inconcevable de l'acte, du nombre de victimes et, finalement, d'arguments attestant que c'est un crime contre l'humanité et un génocide : l'extermination, le caractère intentionnel de l'acte, le nombre des victimes et les traitements inhumains subis par les victimes. Le deuxième axe qui considère 28.9% de la variance sépare surtout 1918-1919 et 1917-1920. Le premier groupe se caractérise par des thématiques reliées aux victimes

(souffrance, apostasie, meurtres, autres actes, nombre, inconcevable) tandis que le second relève des thématiques portant sur le caractère politique, juridique et de masse du crime (mesure, extermination, massacres, intention).

4. Conclusion

Les résultats préliminaires de notre recherche basés sur des analyses à la fois qualitatives et quantitatives du corpus, nous permettent d'ores et déjà de répondre aux questions que nous avons préalablement formulées. En effet, le récit du génocide arménien a bel et bien profité d'une couverture de presse significative dans les journaux de notre corpus dans la mesure où ceux-ci ont rendu compte régulièrement des événements dans le cadre de la nouvelle. Ils ont également tenté d'en comprendre la nature à travers des articles d'analyse. Toutefois, cette couverture est inégale selon les années ce qui nous permet d'affirmer que le récit de génocide arménien est largement conditionné par l'actualité, ce qui n'est guère surprenant compte tenu d'un corpus de presse. L'analyse lexicale en fonction de la chronologie montre clairement une évolution du discours médiatique sur le génocide arménien : d'abord, basé sur une description factuelle de l'acte commis contre les Arméniens, il est par la suite axé sur les problèmes d'ordre politique et juridique soulevés par le règlement des questions turque et arménienne dans le cadre des traités de paix d'après-guerre.

Quant à la question de la *dénomination* et la *qualification* centrale à notre problématique, notre analyse nous a permis de constater, la présence de tous les termes contenus dans la définition du crime contre l'humanité et du crime de génocide. Le caractère systématique et intentionnel des actes commis par les autorités ottomanes contre la population civile n'échappe nullement aux contemporains. En effet, l'analyse du vocabulaire utilisé dans les journaux de l'époque démontre clairement que, dès 1915 et jusqu'à 1920, les témoins dénoncent un crime délibéré et programmé systématiquement par les autorités turques contre un groupe comme tel. À lire le corpus, le massacre des Arméniens, qualifié d'horrible, d'épouvantable et d'inouï, ressort d'une représentation qui illustre le caractère proprement inconcevable du crime. Dans cette perspective et compte tenu qu'il s'agit des résultats d'une recherche préliminaire effectuée sur un corpus de presse limité, nous pouvons affirmer que le récit médiatique rend compte de la nature radicale des événements.

Dans la poursuite de notre recherche, il serait intéressant d'élargir notre corpus afin d'y inclure les articles portant par exemple sur les atrocités commises sur le front ouest de façon à analyser et à comparer la représentation de ces crimes à celle du génocide arménien. Cette analyse comparative nous permettrait d'abord d'avoir un portrait plus exact de la place relative occupée par l'ensemble de ces événements dans la presse canadienne de l'époque. Surtout, elle éclairerait de manière plus fine la dimension proprement génocidaire du récit médiatique du massacre des Arméniens durant la Première Guerre mondiale.

Références

- Audoin-Rouzeau S. (1990). Bourrage de crâne et information en France en 1914-1918. Dans Becker J.-J. et Audoin-Rouzeau S. Directeurs, *Les Sociétés européennes et la guerre de 1914-1918*. Nanterre.
- Audoin-Rouzeau S. et Becker A. (2000). *14-18 Retrouver la guerre*. Gallimard.
- Bartov O. (1996). *Murder in our Midst: the Holocaust, Industrial Killing and Representation*, Oxford University Press.
- Becker A. (2003). L'extermination des Arméniens, entre dénonciation, indifférence et oubli, de 1915 aux années vingt. *Revue d'histoire de la Shoah*, vol. 177-178 : 295-312.

- Becker A. et Rouso H. (2002). D'une guerre l'autre. Dans Audoin-Rouzeau S. et al. Directeurs, *La Violence de guerre 1914-1945*. Complexe, IHTP, CNRS, pages 11-25.
- Bonville de J. (1988). *La presse québécoise de 1884 à 1914. Genèse d'un média de masse*. Presses de l'Université Laval.
- Brunet E. (1989). Hyperbase : logiciel documentaire et statistique pour l'exploitation des grands corpus. Dans *Tools for humanists*. Toronto, pages 33-36.
- Brunet E. (1994). HYPERBASE. Synopsis. Dans *Traitements informatisés de corpus textuels*, Didier Érudition, pages 169-184.
- Bruneteau B. (2004). *Le siècle des génocides*. Armand Colin.
- Buitenhuis P. (1987). *The Great War of Words. British, American and Canadian Propaganda and Fiction, 1914-1933*. University of British Columbia Press.
- Chabot J. et Godin R. (2006). Histoire, mémoire et médias : connaissance et reconnaissance du génocide arménien dans la presse québécoise, 1915-2005, dans Pâquet M. Directeur, *Faute et réparation au Canada et au Québec contemporains. Études historiques*. Nota Bene, pages 151-185.
- Charny I. (2001). *Le livre noir de l'humanité. Encyclopédie mondiale des génocides*. Privat, pages 194-200.
- Chaliand G. et Ternon Y. (1991). *1915, le génocide des Arméniens*. Complexe.
- CNA (1985). *Le génocide des Arméniens dans la presse canadienne*. 2 volumes. Comité national arménien du Canada.
- Coutard J. (1999). *Des valeurs en guerre : presse, propagande et culture de guerre au Québec, 1914-1918*. Thèse Université Laval, Québec.
- Dadrian V. (1996). *Histoire du génocide arménien*. Stock.
- Diran R. (1985). *The Armenian Genocide. News Accounts from the American Press : 1915-1922*. AAC Books.
- Garibian S. (2003). Génocide arménien et conceptualisation du crime contre l'humanité. De l'intervention pour cause d'humanité à l'intervention pour violation des lois de l'humanité. *Revue d'histoire de la Shoah*, vol. 177-178 : 274-294.
- Ginsburg C. (2001). *A distance. Neuf essais sur le point de vue en histoire*. Gallimard.
- Goldfarb Marquis A. (1978). Words as Weapons: Propaganda in Britain and Germany during the First World War. *Journal of Contemporary History*, vol. 13 : 467-498.
- Gutman R. et Rieff D. (2002). *Crimes de guerre*. Autrement, pages 198-202.
- Hovannisian R. (1993). L'hydre à quatre têtes du négationnisme. Négation, rationalisation, relativisation, banalisation. Dans *L'actualité du génocide des Arméniens*. Édipol, pages 143-176.
- Lebart L. et Salem A. (1994). *Statistique textuelle*. Dunod.
- Marchand P. (1998). *L'analyse du discours assisté par ordinateur. Concepts, méthodes, outils*. Armand Colin.
- Moscarola J. et Baulac Y. (1986-2006). *Analyse lexicale avec le Sphinx. Manuel d'utilisation*. Le Sphinx Développement.
- Nations unies (1985). *Version révisée et mise à jour de l'Étude sur la question de la prévention et la répression du crime de génocide*. Établie par B. Whitaker. Commission des droits de l'homme. Sous-Commission de la lutte contre les mesures discriminatoires et de la protection des minorités. 38^e session, point 4 à l'ordre du jour. E/CN.4/Sub.2/1985/6.
- Ternon Y. (1995). Mise à mort d'un peuple. *L'Histoire*, n^o 187 : 24-32.